



A la une

lundi 19 juillet 2010

Son fils est retenu par la justice en Croatie



Il était parti pour découvrir le pays. Mais une rixe a éclaté.

Un cauchemar. Depuis une semaine, cette mère vit un véritable cauchemar. De son garçon, parti en colonie en Croatie avec 26 autres adolescents, elle n'a que peu de nouvelles. Ce qu'elle sait, c'est qu'il est retenu par la justice dans un hôtel. Dimanche, entre deux visites touristiques, avec cinq autres ados d'Argenteuil, il s'est offert une petite promenade dans les rues de Dubrovnik. Mais une bagarre a éclaté. Et un jeune Croate, âgé de 16 ans, a été sérieusement blessé. Trois mineurs français ont été incarcérés. Son fils et les deux autres, considérés comme témoins privilégiés, doivent rester à la disposition de la justice.

Attente

Mais pour combien de temps ? La question tourmente cette femme, qui se heurte également à la barrière de la langue. Jusqu'à vendredi, l'ambassade et le quai d'Orsay ne lui ont donné aucune nouvelle. Seul le ministère des Affaires étrangères s'est manifesté.

Il a simplement fait savoir qu'un avocat leur avait été proposé.

Nouvelles rassurantes

Une éclaircie : samedi, le quai d'Orsay a indiqué que le blessé « semblait se porter mieux ». Si ses blessures ne sont pas si graves qu'il y paraissait, l'instruction de l'affaire pourrait être moins lourde que prévu. Dès lors, la justice croate pourrait accorder à son garçon de rentrer en France, à la condition de revenir en Croatie pour un éventuel procès.

A.-H.D.